

LES SITES FINTRADIX.TEAM - FINTRADIX.COM - FINTRADIX.EXPERT - FINTRADIX.PRO - FIN-TRADIX.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

Les sites internet

Le site fin-tradix.com

Il a été créé le 07/08/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fin-tradix.com>

Le site fintradix.com

Il a été créé le 15/04/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fintradix.com>

Le site fintradix.team

Il a été créé le 17/04/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fintradix.team>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Il est utilisé le site gogotranslate.com pour le versement des 250 € pour les frais de formation au trading

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 07 53 51 04 34

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/848431>

Le numéro 44 12 52 43 71 34

Le numéro 44 20 38 07 99 71

Le numéro 44 20 45 71 74 82

Le numéro 44 20 45 93 09 38

Le numéro 44 74 51 29 59 80

Le numéro 44 77 32 09 05 70

Le numéro 44 78 81 94 72 08

Le numéro 65 31 59 06 20

Les faux noms

Les sites utilisent :

- Mme Mia MASSON
- M. Olivier MORALES
- M. Herman OSMAN
- M. Léon FERRINI
- Mme Sophia KRAMER

Les mails

Il est utilisé plusieurs noms de domaines pour l'envoi des mails :

fintradex.expert

fintradex.pro

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading avec un robot automatisé...

Il est utilisé le nom de domaine trading-area.fintradix-v4.com pour accéder à la partie privée. Il a été créé le 21/05/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fintradix-v4.com>

Pour récupérer les fonds oil faut payer des frais à un site frauduleux dénommé lockchain-fintech.com

Ce site est connu. Il est utilisé par un réseau d'escrocs connus de l'ADC France. Une plainte collective est en cours.

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-pltf-tchg-io-guru4invest-com-guru4invest-team-guru4invest-expert/>

Les règlements

Les sites utilisent :

La société anglaise GAME GAMBIT LTD

Elle a été créée le 02/03/2023. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/14699678>

Le gérant est aussi le responsable de la société VISIONARYSTOCKS LTD. Elle a été créée le 03/08/2020 et dissoute le 11/01/2022. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/12788210>

La recovery room (arnaque sur l'arnaque)

Pour augmenter le préjudice, il est évoqué le Blocage des fonds qui peut être débloqué en effectuant un versement. Il est utilisé le nom frauduleux metamasknetwork.com. Il a été créé le 13/02/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/metamasknetwork.com>

Il est aussi usurpé le nom du site des impôts anglais hmrc-crypto-tax.com !!! Il a été créé le 10/04/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/hmrc-crypto-tax.com>

Il est indiqué sur la facture émise une adresse à Singapour : Fintradix 20 Cecil Street, Singapore 049705, Singapore

Les informations juridiques

Le site fin-tradix.com est sur la liste noire de l'AMF depuis le 14/11/2025

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Le site fintradix.com est sur la liste noire de la FSMA (autorité de contrôle belge) depuis le 14/10/2025.

<https://www.fsma.be/fr/warnings/les-plateformes-de-trading-frauduleuses-ont-nouveau-frappe>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

